

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

20^{ème} année - N° 3567 - Jeudi 30 Janvier 2020 - Prix : 200 Fc

GRÈVE DES COMMERÇANTS :

Place aux actes !



Les commerçants et opérateurs
économique en A.C.

Anissi Chamsidine :
*"Sambi est victime de la lourdeur
de notre système judiciaire"*

LIRE PAGE 2

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Janvier 2020**

Lever du soleil:
05h 59mn
Coucher du soleil:
18h 40mn

Fadjr : 04h 48mn
Dhouhr : 12h 23mn
Ansr : 15h 55mn
Maghrib: 18h 43mn
Incha: 19h 57mn



Anissi Chamsidine : "Sambi est victime de la lourdeur de notre système judiciaire"

Le cas Sambi, les liens entre le parti Soma du gouverneur d'Anjouan et la CRC du chef de l'Etat, les législatives... Le gouverneur d'Anjouan a répondu aux questions de La Gazette des Comores / HZK-Presse.

Question : Comment se sont déroulées les élections législatives du 19 janvier ?

Anissi Chamsidine : Les observateurs de l'UA et la CENI ont donné leur appréciation. Je ne vais pas m'étaler sur ce sujet. Attendons la décision de la Cour suprême qui est la haute juridiction du pays. En tant que premier magistrat de l'île, je n'avais qu'une seule préoccupation : que les législatives se déroulent dans la paix et qu'elles ne deviennent pas une source de conflit ! Chose faite, je remercie Dieu. Je sais que des candidats aux législatives ont fait des concessions politiquement douloureuses, mais nécessaires pour l'intérêt général, car la paix n'a pas de prix. Je les remercie en leur disant que le Saint Coran nous enseigne : « Il se peut que vous détestiez quelque chose alors que c'est un bien pour vous. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle vous est néfaste. C'est

Allâh qui sait, alors que vous ne savez pas »

Question : Le courant ne passerait pas entre SOMA et les lieutenants d'Azali à Ndzouani. Comment expliquez-vous le comportement de la CRC au niveau de l'île ?

AC : CRC et SOMA constituent une famille politique au sein de la Mouvance. Dans une famille, comme le président de la République l'a souligné, il arrive parfois que des différends existent entre les enfants. Ce qui est normal, car chacun de ces deux partis politiques a ses propres missions et objectifs régis par un statut. Mais notre point commun repose sur la volonté commune d'accompagner le président dans le développement du pays.

Question : On estime qu'Azali veut faire de son CRC le parti unique du pays, les législatives seraient un bon exemple de cette vision. Partagez-vous cette opinion ?

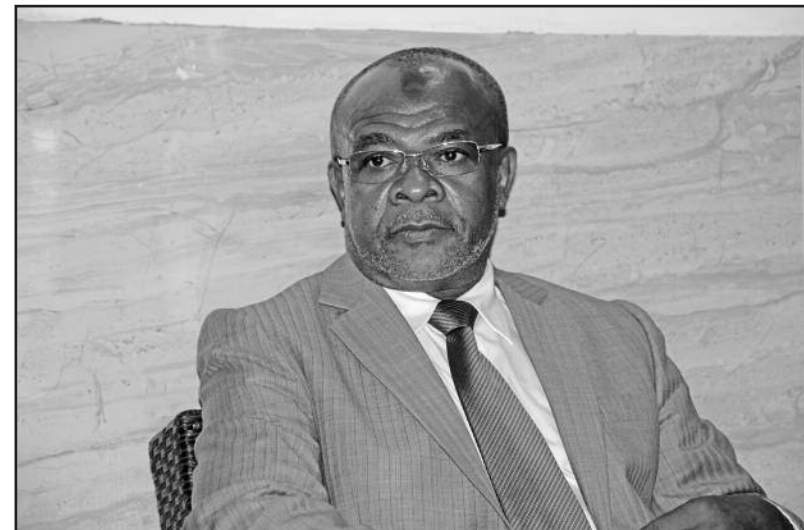
AC : La nouvelle constitution défend le pluralisme politique mais n'empêche pas un parti de prendre un leadership dans la vie politique.

Question : L'évacuation de Sambi sans être jugé ne serait-il pas le cas Djohar vers Bourbon aux années 90 ?

AC : Avant de répondre à votre question, je commence par implorer Dieu pour que la santé de l'ancien président se rétablisse rapidement, c'est ce qui est le plus important et le plus urgent. Je salue, ensuite, la volonté du gouvernement d'engager des procédures d'évacuation de cette haute personnalité à l'étranger. Quant aux situations de deux anciens chefs d'Etat, le feu Said Mohamed Djohar et Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, elles ne sont pas comparables, car l'un était victime d'un coup d'État et de déportation, ce qui fut une humiliation pour les Comores. Par contre, l'autre est victime de la lourdeur de notre système judiciaire comorien.

Question : Où en est-on avec le lycée d'excellence, sachant que la nouvelle Constitution concentre les pouvoirs sur l'éducation au Ministère ?

AC : Je suis fermement convaincu que l'excellence dans l'éducation est un passage obligé pour tout pays qui se prépare à l'urgence, car il faut des ressources



humaines compétentes pour accompagner ce processus. Actuellement, le gouvernement d'Anjouan n'a pas les moyens de relancer ce projet. Nous menons de réflexions sur une adaptation de ce grand projet au nouveau cadre institutionnel et nous menons un plaidoyer auprès de l'Etat pour en faire un projet d'envergure nationale : la promotion de l'excellence dans notre système éducatif national. Nous nous réjouissons de l'allocution du Chef de l'Etat du 27 janvier dernier, à l'occasion du 3ème Forum international sur l'éducation à Djibouti, au cours de laquelle il a déclaré l'édu-

cation comme priorité du gouvernement comorien pour l'année 2020.

Question : Un message particulier ?

AC : J'appelle les Comoriens en général, les Anjouanais en particulier à prêcher dans le deuxième tour des législatives le même climat de paix et de concorde. C'est donc un message de réconciliation, de pardon et de paix sociale qu'il nous faut véhiculer pour rendre effectives les conditions nécessaires au développement des Comores.

Propos recueillis par NJ



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un(e) Analyste au Programme Gestion des Risques des Catastrophes (GRC)/ NOB .

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne au lien suivant :

• **Poste d'Analyste** au Programme Gestion des Risques des Catastrophes/NOB.
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=28263&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 07 février 2020.

Remarques :

- A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.



Programme des Nations Unies pour le Développement

AVIS D'APPEL D'OFFRES



ITB N°01/2020/PNUD/COM -Travaux de Réhabilitation des bureaux du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies à Moroni

Le bureau du PNUD Comores cherche à réaliser les travaux mentionnés ci-dessus.

Les entreprises spécialisées dans ce domaine et intéressées par cet appel d'offres sont priées de bien vouloir télécharger les documents à partir des sites du PNUD suivants :

<https://etendering.partneragencies.org> - Event n° 0000005168

http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=62599

<https://www.ungm.org/Public/Notice/102537>

Une visite de terrain est prévue le 18 janvier 2020 à partir de 10h00 à la maison des Nations Unies et sera suivie par une conférence préparatoire.

Date limite de soumission des offres : mardi 4 février 2020 à 23h30 GMT+3

GRÈVE DES COMMERÇANTS :

Place aux actes !

Les commerçants ont levé hier le mot d'ordre de la grève de trois jours lors d'une assemblée générale, tenue hier à Moroni. Ils invitent maintenant le gouvernement à la table des négociations pour une sortie de crise.

Soutenus par la Nouvelle Opaco, les commerçants ont réussi le pari de trois jours de grève. Une prouesse que salue l'ensemble du collectif. Lors de l'assemblée générale d'hier mercredi, dernier jour de la grève, le comité d'organisation et les soutiens se sont félicités de la dimension prise

par cette contestation contre les taxes douanières. Mahamoudou Ali Mohamed, cheville ouvrière de ce mouvement, ne perd pas sa fougue et reste disposé à taper encore fort si besoin est.

« Si la grève a su tenir trois jours, c'est grâce à la solidarité de la base même du syndicat des commerçants qui a lancé cette grève », dit d'emblée celui qui semble gêné qu'on lui attribue le succès du mouvement et pourtant... Pour lui, l'honneur revient aux « petits commerçants, les vendeurs à l'étalage à Volovololo, au petit marché, à Dubaï (annexe du petit marché, Ndlr) ainsi

que tous les autres » qui ont joué un rôle de boucliers car n'ayant « pas cédé à la pression et aux menaces diverses ».

Des pressions que le patron de la Nouvelle Opaco considère comme « piquets de grève et motivation des grévistes ». « Les autres pressions exercées par les institutions publiques ont apporté de l'émoi mais n'ont pas fait trembler les grévistes », confie-t-il à La Gazette des Comores qui l'a interrogé en aparté après l'AG. Ce qu'on peut constater, c'est que la balle est dans le camp du gouvernement car celui qui est devenu le porte-parole naturel du

mouvement des grévistes estime que « si on n'écoute pas les revendications des commerçants, [...] une plus longue grève peut toucher l'ensemble de l'archipel ».

En effet, cette mise en garde est tout sauf une tempête dans un verre d'eau car la présence d'une délégation des deux autres îles pour apporter leur soutien et « manifester leur amertume de n'avoir pas été associée à cette grève légitime » en dit long sur l'envergure qu'a prise le mouvement.

Pour ce qui est des doléances, le collectif entend soumettre le texte des résolutions au ministre de l'éco-

nomie et non moins porte-parole du gouvernement, Houmed Msaidié avec comme principal objectif d'« attirer l'attention du gouvernement sur les attentes du monde économique et des commerçants en particulier ». Les grévistes demandent une maîtrise sur le cout et frets, des droits et taxes de Douane, leur participation dans l'élaboration de la loi des Finances, la réglementation du commerce intérieur, la situation des pharmaciens et la protection des consommateurs.

A.O Yazid

Le Modéc justifie sa position face à la grève

Le mouvement des entreprises des Comores assume sa position de sortir de la grève et, malgré les critiques qu'il essuie, affirme œuvrer « pour le secteur privé ». La présidente Faharate Mradabi nous a accordé un entretien.

Question : Qu'est ce qui explique votre défection le jour-même qu'a commencé la grève ?

Faharate Mradabi : Nous avons abandonné le mouvement de la grève car on avait un objectif de résultats et nous l'avons obtenu. Et par la suite nous avons donné un mot d'ordre d'abandonner la grève.

Question : L'on vous soupçonne d'avoir joué le jeu du pouvoir pour essayer d'essouffler le mouvement de l'intérieur ?

F.M. : Je ne sais pas qui soupçonne qui. Notre but était de faire réagir l'administration. Quand le mouvement a été décidé par le collectif, c'était de faire réagir l'administration face au secteur privé. On a demandé à les rencontrer. Ils ont ouvert leurs portes et nous avons

obtenu des décisions. Donc on ne joue pas avec le pouvoir mais on joue pour le secteur privé.

Question : Comment expliquez-vous le choix du gouvernement de faire de vous les seuls interlocuteurs de la crise, écartant le Synaco ou encore la Nouvelle Opaco ?

F.M. : Le gouvernement n'a pas fait de nous son choix. Nous avons demandé à être reçus par les autorités, le ministère de l'économie notamment. Et le ministère des finances a eu besoin de notre démarche et nous a contactés. Nous avons informé les membres du collectif qui nous ont répondu : « Votre essai était salutaire et allez-y. Nous savons que vous le faites pour nous ». Nous n'avons pas été sans les informer.

Question : Quel bilan tirez-vous pour n'avoir pas réussi à peser face au mouvement ?

F.M. : On n'est pas face à un mouvement, nous sommes avec un mouvement ! Le mouvement a déci-

dé une grève, nous avons demandé l'arrêt de la grève mais ils ont refusé car ils ont voulu continuer. Libre à eux, mais nous, nous avons travaillé pour eux.

Question : Pourquoi les grévistes devraient vous faire confiance ?

F.M. : Le but ce n'est pas de faire une grève ou non, mais d'entamer une grève pour obtenir un meilleur environnement. Une des revendications qu'avait le collectif, qui date depuis le mois de novembre se focalisait sur les taxes douanières. Aujourd'hui, nous avons obtenu une amélioration des conditions pour les importateurs et surtout pour les commerçants. Alors, pourquoi ils doivent nous faire confiance ? Ils verront quand ils vont faire leur démarche en douane.

Question : A qui la faute si la grève n'a pas été annulée malgré les concessions ?

F.M. : Il y a certains commerces qui ont ouvert. On n'a pas assez communiqué malgré que nous ayons



Me Faharate Mradabi présidente du MODEC

tenu une conférence de presse entre 18h et 19h (le lundi 27 janvier, Ndlr) et une autre à midi. On n'a pas été entendus par manque de temps.

Question : N'aurait-il pas été logique que le ministère de l'économie mène les négociations ?

F.M. : Que ce soit le ministère de l'économie ou des finances, ils font partie du gouvernement. Si on peut négocier même avec le chef de

l'État, on le fera.

Question : Un dernier mot ?

F.M. : J'étais choquée par les propos du collectif nous traitant d'inhumain. On n'a mis le couteau sur la gorge de personne. On n'a tué personne. On veut juste avancer pour les affaires des comoriens.

Propos recueillis par Andjouza Abouheir

Le « mouvement des femmes patriotes » soutient les commerçants

Déclenchée depuis lundi pour une durée de trois jours, la grève des commerçants peut compter sur le soutien du « mouvement femmes patriotes Daula ya Haki (Etat de droit, Ndlr) ».

Le mouvement des femmes patriotes apporte son soutien au mouvement de grève des commerçants déclenchée depuis lundi dernier et qui a pris fin hier dans la soirée. Ces dames ne s'en lassent pas de féliciter l'ensemble des grévistes, dont le combat épouse la cause défendue par elles. « Nous sommes conscientes que les comoriens dans leur ensemble souffrent de cette vie chère. C'est pourquoi nous saluons l'engagement de tous ces commerçants qui se sont engagés pour lutter contre la cherté de la vie quotidienne », devait déclarer

Zahariat Athoumani, avant d'enjoindre le gouvernement « de trouver des solutions préalables ».

Même son de cloche pour Zakia

Moussa qui, en sa qualité de femme engagée pour le rétablissement d'un Etat de droit, s'interroge sur le bien-être du comorien face à une telle

situation de vie chère. « Comment survivre dans une telle situation ? Comment vivre dans des conditions aussi horribles pour la population

pauvre que nous sommes ? » devait tonner celle qui enchaîne que dans le pays « tout est à refaire » pour sauver et protéger le plus pauvre qui est « le citoyen lambda » avec le minimum vital.

Le mouvement des femmes patriotes préfère ne pas s'opposer à la personne d'Azali, mais plutôt à « son système » qui se répercute de jour en jour sur la vie et les libertés des comoriens. « Nous ne luttons pas pour que Mouigni ou d'autres remplacent Azali à la tête du pays. Loin de là ! Nous exigeons le rétablissement d'un Etat libre et prospère dans le respect des droits et des libertés », devaient-elles tirer au clair pour couper court aux malentendus.

A.O Yazid



Les femmes patriotes devant la presse.



EDUCATION PROGRAM AND TRAINING ASSISTANT

The United States Agency of Peace Corps seeks qualified, dynamic professional candidates for the position of Programming and Training Assistant (PTA) in the TEFL Program in Comoros.

Position Summary

The Program and Training Assistant (PTA) reports to and is supervised by the Program Manager (PM) for the Teaching English as a Foreign Language (TEFL) Program. S/he is responsible for assisting in developing, implementing, and monitoring activities, as assigned by the program leadership. S/he is responsible for assisting the PM with training and proving field support to Peace Corps Volunteers.

Activities performed by the PTA may include preparing Volunteer sites to ensure quality placement and meaningful work, conducting site visits to provide Volunteer support, organizing meetings with host country supervisors and counterparts, working with training staff to design and implement pre-service and in-service trainings, providing feedback to Volunteer reports, maintaining all Volunteer related data in electronic and hard copy as appropriate.

The PTA works closely with other Programming & Training team members,

including the other PTA, and implements approved activities in order to provide continuing programming and training support for staff and Volunteers.

QUALIFICATIONS

Minimum requirements:

- * Bachelors (BACC + 4/5 Years of University studies) or teacher's college credential in an English teaching related field (which could include English as Language Arts). Teachers' college degree in TEFL strongly preferred.
- * Certified TEFL Teacher strongly preferred.
- * Excellent verbal and written communication skills in English and French
- * At least two years of experience in designing training modules and implementing trainings for groups of more than 10 people.
- * At least two years' experience in program Monitoring and Evaluation, including data analysis and documentation of evaluation results.
- * Demonstrated proficiency in computer programs including MS Word, Excel,

PowerPoint and Outlook

- * Organizational skills and ability to multi-task
- * Able to work independently with minimal supervision, as well as working as a trusted team member.

Desired requirements:

- * Strong interpersonal skills
- * Team player attitude and strong communication skills
- * Experience working with Americans and an understanding of American culture highly desirable
- * Extensive knowledge of, experience and willingness to work in/travel to remote communities around Comoros.

This position is open to Comorians and Third Country Nationals holding a valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

1. Letter of interest/motivation, in **English**, addressing your experience and suitability for the position;

2. A current resume in English + 3 professional references;
3. Any other documentation (e.g. educational certificates, degrees earned) that addresses the qualification requirements of desired position;
4. Certified copy of identity card or certificate of nationality and "extrait of casier Judiciaire"

Complete application should be sent to PCComoros@peacecorps.gov or delivered to the Peace Corps office in Mkazi Bambawo. All application materials must be submitted by 11:30 on Friday, February 14, 2020

Incomplete and/or late applications will not be entertained, nor applications not submitted in English.

Only those candidates short-listed for the pre-selection training will be contacted. **NO TELEPHONE CALLS PLEASE.**

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.



Temporary Medical Secretary Peace Corps Comoros Mkazi Sambouni, Grande Comore

The Peace Corps in Comoros is looking for a temporary Medical Secretary for approximately thirteen weeks beginning February 17 through May 11, 2020. This position involves carrying out administrative duties in support of the Health Unit. The Medical Secretary (MS) works under the guidance of the Peace Corps Medical Officer (PCMO) and reports to the Country Director (CD) for administrative issues. The hours of work are Monday through Thursday 7:30-5:30 and Friday 7:30 -11:30.

The main duties of a Medical Secretary include:

- * working as the receptionist for the Health Unit
- * screening phone calls & taking messages
- * scheduling and following up on medical appointments
- * drafts correspondence for PCMO to

Peace Corps Volunteers, consultants, and vendors.

- * packing supplies to distribute Peace Corps Volunteers (PCVs) under PCMO oversight
- * keeping track of inventory and assisting with ordering supplies and medications
- * scanning, labeling, and uploading documents into the medical records system
- * other clerical and administrative functions in support of the PCMO
- * escorts PCVs to appointments with local consultants and acts as chaperone for PCMO during examinations as needed

Qualifications required:

- ³⁵/₁₇ two years related experience with clerical and/or secretarial knowledge of administrative medical duties.
- * English fluency required.
- * French fluency required.

* knowledge of Microsoft Office programs (Word, Power Point, Access, and Excel).

* knowledge of medical terminology desirable.

The application form (DS174) is available by sending a request to comorospcc@peacecorps.gov. The position is open to Comorians, as well as third-country nationals holding a valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

- 1- Letter of interest/motivation, in English, addressing your experience and suitability for the position
- 2- A current CV or resume in English
- 3- Application form DS174 completed in English and +3 professional references
- 4- Any other relevant documentation (i.e., certified copy of educational certificates, degrees earned, driving

license)

5- Certified copy of identity card or certificate of nationality

6- "Extrait de casier Judiciaire"

All applications must be submitted in English to PCComoros@peacecorps.gov with "Medical Secretary" in the subject line no later than 16h00 on Friday, January 31, 2020.

Electronic applications preferred. Paper applications may be delivered to the Peace Corps Office, Mkazi, Attention: DMO. Incomplete or late applications will not be accepted, nor will applications that are not submitted in English. Only those candidates short-listed for an interview will be contacted. The selection process may include a short computer test.

NO TELEPHONE CALLS PLEASE.

CULTURE

"Ailleurs", un mixtape à double sens par Yeiiss

Présent sur la scène Hip-hop depuis 2009, Amiral Yeiiss sort le 9 février prochain son premier projet solo. Avec les 10 titres bien travaillés par Rissas et lui, le jeune talent nous explique que le choix du titre « Ailleurs » est à double sens, dont celui de la différence entre son style et celui des autres mais aussi sur ces origines.

Membre du label « Interface Prod », Amiral Yeiiss sort très prochainement son premier projet solo. "Ailleurs", une première mixtape que le jeune auteur, compositeur et interprète a mis près de deux ans pour sa préparation. Pour lui, ce titre signifie plus que ce que les auditeurs peuvent comprendre. « Ailleurs peut avoir plusieurs sens. Le premier veut dire que l'Afro que je fais se différencie des autres mais aussi montrer aux gens que moi je viens d'ailleurs et que ce que je fais c'est un truc à part », explique-t-il.

Un projet composé de dix titres dont sept composés exclusivement par Rissas Music, et trois bonus dont une autoproduction. « J'ai commencé à bosser sur ce projet cela va faire bientôt deux ans. Donc bien avant Koza Megneha », nous confie-t-il en précisant que ce choix

de vouloir sortir un projet solo est « un moyen de se confirmer en tant qu'artiste ». Yeiiss ne manque pas l'occasion d'affirmer sa complicité avec le producteur qui est Rissas, un collaborateur selon lui, qui se donne le temps nécessaire pour l'accompagner. « Rissas Music était une connaissance et au fil du temps, il est devenu comme un mentor pour moi. Il m'a beaucoup aidé quand j'ai décidé de commencer ma carrière solo », soutient-il.

Pour ce qui est de la préparation et du travail entre eux, le natif de Fombouni confie qu'il y a quelques difficultés vis-à-vis de la distance qui les sépare. « On n'est pas dans le même pays ce qui rend les choses un peu difficiles. Il compose l'instrumental et me l'envoie et moi de mon côté j'essaie de faire le boulot, je le lui renvoie puis me donne son impression », nous confie-t-il sur leur méthode de travailler. Pour la sortie annoncée pour le 7 février prochain, le jeune artiste vise le grand public comorien et bien « d'autres horizons » pour assurer sa promotion. « Qui sait ! Peut-être que j'aurai de la chance comme mon gars Say'Z ou Goulam. C'est Dieu qui donne ».

Présent sur la scène hip-hop depuis la première décennie des



années 2000, Abdoul Malik Yassine Misbahou de son vrai nom a fait son entrée dans le milieu rap chez les B13 avec Liil Crimi Dais, Festo Oum, Maks, Km-One et bien d'autres jeunes artistes. En 2012, il a formé avec 5 autres jeunes le collectif Criminal Team qui, au fil du temps, se sont retrouvés à 3 dont Liil Crimi Dais et Many Le Coq. En 2015, le Criminal Team a rejoint le Label d'AST et a produit des Hits

comme "Ma Boina", "DSH" et "Hounibaliya". Leur aventure s'arrêta 3 ans après et Yeiiss se sentit obligé de continuer dans ce qu'il considère comme une passion.

Avec la musique, ce dernier espère gagner en notoriété. Chose qu'il espère de tous ses vœux : « J'espère un jour que mes efforts seront récompensés ». Et face au micro, il se dit être à l'aise comme tout autre artiste bien qu'il dise le

ressentir par son génie de producteur et d'arrangeur avec lequel il s'est servi sur des titres comme "NamCapturer" de RDJB et Rissas, "Selfie" de Tony King, "Afro Attitude" de Lemir ou encore des nombreux titres dans le projet "Koza Megneha".

A.O Yazid

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Toufé Maecha
 Andjouza Abouheir
 Binti Mhadjou
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



JOB ANNOUNCEMENT Language and Cross-Culture Facilitator Position

The United States Peace Corps seeks qualified candidates for the position of **Language and Cross-Culture Facilitator (LCF)**. This is a temporary contract position, beginning on or around June 1 and ending on or around September 04, 2020. The majority of work will take place in Mvouni, Ngazidja. The LCF may be asked to live in Mvouni during the training period. This position is full-time, and may require irregular hours including afternoons and weekends. A competitive two week training will be held from February 24 – March 6, 2020 to help with the selection process. Candidates should be prepared to attend this training in Mkazi, Ngazidja.

POSITION SUMMARY

The LCF will help to design lessons and teach regular Shikomori language classes (Shingazidja, Shindzuwani, or Shimwali) to small groups of American Peace Corps trainees (PCTs). The LCF will be responsible for monitoring and evaluating trainees' language progress, The LCF will serve as a Comorian cultural informant for trainees, and will participate in other cultural training sessions. They will assist in planning and implementing special activities. They will act as a liaison with host families to facilitate trainees' cross-cultural adjustment. The LCF will be responsible for independent lesson planning and classroom facilitation, but will receive support and guidance from other Peace Corps staff.

QUALIFICATIONS:

- * University degree (Bac+3 or higher)
- * Fluency in Shikomori language (speaking and writing). Please specify if you speak Shingazidja, Shindzuwani, or Shimwali.
- * Ability to work under limited supervision, and to organize and prioritize work schedules
- * Experience working in a cross-cultural setting, preferably with Americans

tural setting, preferably with Americans

*Proficiency level of English in speaking, reading, and writing

* Basic computer skills (including Microsoft Word, Excel, and PowerPoint)

*Prior experience teaching Shikomori to foreigners is highly preferred

* Must be willing to live and work in Mvouni, Ngazidja, for the duration of the training (June 1 – September 4, 2020)

The position is open to Comorians and Third Country Nationals holding a valid work permit for Comoros. Interested and qualified applicants for this position should submit the following:

1. Letter of interest/motivation, in **Shikomori**, addressing your experience and suitability for the position;
2. A current resume in English + 3 professional references;

3. Any other documentation (e.g. educational certificates, degrees earned) that addresses the qualification requirements of desired position;

4. Certified copy of identity card or certificate of nationality and "extrait of casier Judiciaire"

Complete application should be sent to PCComoros@peace-corps.gov

or delivered to the Peace Corps office in Mkazi Bambawo. All application materials must be submitted by 16:00 on Wednesday, February 12, 2020

Incomplete and/or late applications will not be entertained, nor applications not submitted in English.

Only those candidates short-listed for the pre-selection training will be contacted. **NO TELEPHONE CALLS PLEASE.**

The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



ETUDE DE MAITRE ABDOU ELHAMID

Huissier de Justice à Moroni

00269 335 83 74

e-mail : etude_elhamid@yahoo.com

Rep : HJM/2019/174

SIGNIFICATION COMMANDEMENT
AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE

L'An Deux Mil Dix-sept

2

De la grosse du 31/01/2019, dument en forme d'exécutoire du l'arrêt N° 53/18 du 13/09/2018, rendu par la Cour d'appel de Moroni, statuant publiquement, contradictoirement en matière civile et en dernier ressort, et aux termes duquel, il est dit que :

Reçoit l'exception d'irrecevabilité de la déclaration d'appel de Madame Zahara ADOU contre le jugement N° 170/15 du 16/09/15, rendu sur opposition de l'ordonnance d'injonction de payer N° 064 du 07/04/2015 pour forclusion conformément à l'article 15 de l'acte uniforme de l'OHADA sur le recouvrement et la déclare fondée

Condamne l'appelant aux dépens.

Du pouvoir spécial en date du 26 novembre 2019, donné par monsieur Antoine GANGA, Directeur Général de la Banque pour l'Industrie et du Commerce (BIC) à mon ministère de dresser tous les actes de poursuite et de procéder à la saisie immobilière de la propriété dite « DJUWA NA MWEZI ».

Et à même requête, et élection de domicile que dessus, moi Huissier soussigné, porteur des pièces, et ayant pouvoir d'en recevoir et d'en donner valable quittance dit à Madame ADOU ZAHARA, suscitée que immédiatement sinon DANS UN DELAI DE VINGT JOURS (20 jours), à compter de cette signification, en vertu de ladite grosse, et en application des articles 254 et suivants de l'Acte Uniforme portant Organisation des procédures simplifiées des voies de recouvrement de l'OHADA, du commandement du présent acte, de payer à la requérante (BIC) ou à moi Huissier de justice pour elle les sommes suivantes :

1. Principal.....	52.462.093fc
2. Requête en injonction de payer.....	150.000fc
3. Ordonnance en injonction de payer.....	6.300fc
4. Signification de l'ordonnance d'injonction de payer.....	48.000fc
5. Jugement sur opposition N° 170/15 du 16/09/2015.....	4.800fc
6. D.E.....	2.098.483,72fc
7. Signification du jugement.....	30.000fc
8. Droit proportionnel 10%.....	5.246.209,6fc
9. Arrêt N° 53/18 du 13/09/2018.....	29.400fc
10. Signification de l'Arrêt avec commandement de payer.....	52.000fc
11. Coût du présent acte.....	52.000fc
TOTAL (sauf erreur ou omission)	60.386.986,32fc

(Soixante million trois cent quatre-vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-six et trente-deux centimes de francs comoriens)

Sans préjudice de tous autres dus, intérêts et frais, le tout en dernier ou quittance valable ;

Faute de quoi, et sous réserve du délai fixé ci-dessus, il y sera contraint par toutes les voies de droit à toute procédure subséquente, notamment le présent **COMMANDEMENT** pourra être publié au Service de la Conservation de la Propriété Foncière et des Affaires Domaniales de Moroni, pour valoir saisie réelle à partir de la publication et que cette saisie portera sur le bien suivant :

DESIGNATION DE LA PROPRIETE

L'immeuble qui fait l'objet du commandement est une hypothèque de la propriété dite « DJUWA NA MWEZI » sise à La Coulée de Lave Moroni, ayant une contenance déclarée légalement de : ONZE Ares CINQUATE HUIT Centiares (11A58CA) et a été demandée en immatriculée par Madame ADOU ZAHARA, domiciliée à Moroni Préfecture du Centre, en qualité de propriétaire en vertu d'un titre de vente S/C résolutoire en date du 04/09/1991 enregistré le 04/09/1991 F° 91 N° 422 ACC dépôt Vol 8 N° 293 du 16/09/1991

Lui déclarant en outre, que le bien ci-dessus désigné sera poursuivi aux fins d'une vente aux enchères publiques devant Maître Mohamed Assoumani Abdallah, Notaire à Moroni et y demeurant au quartier Ambassadeur, près la Pharmacie Publique (Ancienne PNAC), sous les diligences de Maître MZE Azad, Avocat poursuivant ;

SOUS TOUTES RESERVES

A ce qu'elle n'en ignore, je lui ai, où étant et parlant comme ci-dessus remis et laissé copies aux requis chacune de décisions judiciaires et du pouvoir spécial ci-dessus citées, ainsi que le présent exploit dont le Coût est de Cinquante-deux mille francs comoriens.

Bordereau de communication des pièces

- 1- Ordonnance d'injonction de payer N° 064 du 07/04/2015, rendue par le Président du TPI de Moroni
- 2- Jugement sur opposition N° 170/15 du 16/09/2015, rendu par le Tribunal de Moroni
- 3- Arrêt N° 53/18 du 13/09/2019, rendu par la Cour d'appel de Moroni
- 4- Pouvoir spécial du 26 novembre 2019

